

VILLE DE BOURG-LA-REINE (HAUTS de SEINE)

OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION

REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03072024/020

SEANCE DU 3 JUILLET 2024

**Approbation de l'avenant au contrat de développement
Département/Ville de Bourg-la-Reine 2023-2025**

NOMENCLATURE : 7.4

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE LE 3 JUILLET, À DIX NEUF HEURES, les Membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Bourg-la-Reine, dûment convoqués par voie électronique et individuellement par le Maire, le 27 juin 2024 conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de vingt-sept, sous la présidence de Monsieur DONATH, Maire, à la Salle du Conseil Municipal, à la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :

M. DONATH, Maire, Mme SPIERS, M. MELONE, Mme LANGLAIS, M. ANCELIN, Mme SAUVEY, M. EL GHARIB, Mme LE JEAN, M. NICOLAS, Mme COURTOIS, M. KERVEILLANT, Adjoint, Mme FERNAND-DETRIE, M. RUPP, M. HOUERY, M. LACOIN, Mme BARBAUT, M. LEGENDRE, Mme DANWILY, M. HAYAR, Mme AWONO, Mme NED, Mme ANDRIEUX, M. DEL, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, Mme LEFEUVRE, M. HERTZ, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente cinq.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOREL-MATHURIN par Mme LANGLAIS,
Mme CORVEE-GRIMAULT par M. NICOLAS

ETAIENT ABSENTS :

M. SIMONIN
M. LETTRON

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 29

M. GELARDIN, absent à l'ouverture, arrive à 19 heures 15,
Mme BROUTIN, absente à l'ouverture, arrive à 19 heures 20,
Mme CLISSON-RUSEK, absente à l'ouverture, arrive à 19 heures 27,
M. BONAZZI, absent à l'ouverture, arrive à 19 heures 28,

Secrétaire de séance : Monsieur Joseph HAYAR

Résultat du vote : Votants : 33

Pour : 27

Contre : 6 (M. DEL, Mme BROUTIN, Mme COEUR-JOLY, Mme MAURICE, M. BONAZZI, M. HERTZ)

Abstention : 0

Le Conseil Municipal,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Joseph EL GHARIB, Maire-Adjoint délégué aux Finances,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 17 avril 2023 relative au contrat de développement conclu avec le Département des Hauts-de-Seine, pour une période 2023-2025

VU l'avis de la commission Finances, Développement économique, Ressources humaines, Culture et Patrimoine, Événementiel et Vie associative en date du mercredi 19 juin 2024 ,

VU le projet d'avenant au contrat,

VU le budget communal,

CONSIDERANT que l'opération de rénovation de la halle du marché est reportée après 2025 puisque des études techniques, urbanistiques et foncières complémentaires doivent être menées

CONSIDERANT la nécessité de redéployer des crédits du projet de la halle du marché sur le projet de l'écoquartier de la Faïencerie, et que le contrat de développement offre cette possibilité sur le volet investissement

Après en avoir délibéré,

Article 1 : APPROUVE le redéploiement de crédits de 1 952 300€ de l'opération de rénovation de la halle du marché sur l'opération de construction d'un suréquipement et aménagement du parc de la Faïencerie au sein d'un EcoQuartier d'avant-garde environnementale

Article 2 : APPROUVE les termes de l'avenant au contrat de développement entre le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Bourg-la-Reine, annexé à la présente délibération

Article 3 : DIT que les nouvelles recettes prévisionnelles relatives à l'opération de l'écoquartier sont modifiées et portées 6 852 300€

Article 4 : AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut son représentant à le signer ainsi que tout document y afférent, y compris les éventuels avenants.

Article 5 : IMPUTE les recettes correspondantes au budget communal.

Article 6 : DIT que l'avenant, une fois signé, pourra être consulté au service financier de la Ville de Bourg-la-Reine (1, boulevard Carnot, 92340 Bourg-la-Reine) aux jours et heures d'ouverture habituels de la Mairie, à l'exception du samedi matin.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,



Joseph HAYAR



Le Maire,



Patrick DONATH